

Financement de toilettes communes : le projet Tchemulane à Maputo

Des toilettes communes pour plusieurs familles peuvent être une bonne solution dans les quartiers pauvres et densément peuplés. Mais encore faut-il assurer des paiements réguliers par les usagers, et une bonne gestion communautaire des recettes.

Pourquoi des toilettes communes ?

De nombreuses familles des quartiers les plus pauvres de Maputo (Mozambique) vivent dans des habitations à une pièce regroupées en enceintes. Chaque enceinte dispose d'une ou plusieurs latrines communes, souvent à fosse ouverte et d'une piètre qualité. C'est dans de telles communautés que le projet Tchemulane appuyé par WSUP finance l'installation de toilettes, de douches et de lavoirs améliorés servant chacun entre 15 et 60 ménages.

Parvenir à la pérennité financière

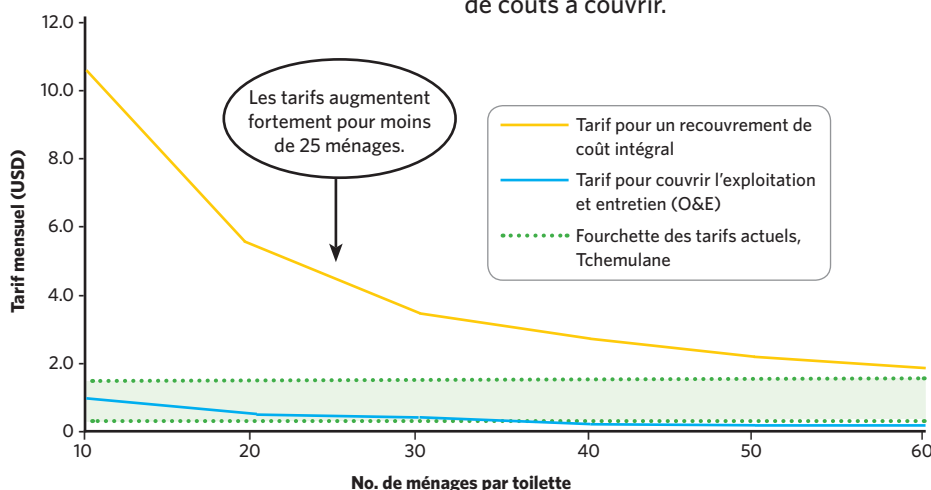
Cette intervention, accompagné de développement des capacités des partenaires et de la planification de l'assainissement à l'échelle municipale, veut démontrer la viabilité d'infrastructures communautaires bien gérées, le but étant de réduire la dépendance aux financements externes.

Coûts d'investissement

La municipalité a offert gracieusement les terrains et le permis de construire pour les installations bâties par Tchemulane. Cependant, la mise à l'échelle exigerait de la municipalité ou de l'Etat de contribuer, au moins partiellement, aux coûts de construction, pour 4400 à 6400 USD par infrastructure.

Recouvrement de coûts

Le projet Tchemulane n'appuie la création d'installations communes qu'après la mise en place d'une association des usagers chargée de la collecte des frais mensuels auprès des ménages. Le graphe ci-dessous présente les tarifs en fonction des types de coûts à couvrir.



Comme on le voit, les tarifs sont actuellement bas parce qu'ils ont été fixés par chaque association. A l'avenir, la municipalité devrait peut-être les fixer, assurant des tarifs abordables mais aussi des recettes suffisantes. Les ménages assurent le nettoyage à tour de rôle, ce qui marche bien actuellement, mais il faudra assurer une sensibilisation permanente de la communauté pour garantir la pérennité.



Toilette commune, projet Tchemulane

Le modèle d'entreprise à Maputo : les détails

A ce jour, le projet Tchemulane a appuyé l'installation de services communs dans 5 enceintes à Chamanculo C et prévoit d'y financer d'autres ainsi qu'à Xipamanine et Mafalala. Chaque installation comporte 2 ou 4 toilettes, 2 ou 4 douches, 1 ou 2 lavoirs, une borne fontaine avec un réservoir de 1500l et une fosse septique avec cuve d'extraction. Selon les données de 4 installations à Chamanculo C (la 5ème dépassant

largement son budget), le coût de construction en 2010 était de 4400 USD pour un bloc à 2 toilettes et 2 douches (coût par tête de 60 à 99 USD pour 45 et 75 usagers) et de 6400 USD pour un bloc de 4 toilettes et 4 douches (coût par tête de 36 à 38 USD pour 169 et 177 usagers). [Il est à noter que le coût par tête basée sur la capacité nominale ne diffère presque pas entre les infrastructures à 2 et à 4 places.]

1) Coût d'investissement	USD
1a) Coût du terrain ¹	0
1b) Coût de construction	4400 ou 6400
1c) Coût accessoires (conception, gestion, sensibilisation de la communauté)	2200 ou 3200
Total des coûts d'investissement	6600 ou 9600
2) Coût de maintenance annuels	Moyenne (fourchette) USD
2a) Réparations de la structure	9 (6-10)
2b) Ravalement	17 (10-20)
2c) Vidange et drainage (coût annualisé; prévu tous les 2-5 ans)	66 (35-88)
Prévision des coûts d'O&E annuels	91 (51-100)
3) Recettes annuelles	
3a) Tarifs pour les ménages, versés mensuellement à l'association des usagers ²	227 (49-618)
3b) Recettes de la vente d'eau	306 (230-394)
Excédent (recettes moins O&E)³	445 (254-770)

¹ Au Mozambique, tous les terrains appartiennent à l'Etat, et les permis de construire ont été accordés par la municipalité sans frais de bail ni droit de permis (18USD à Maputo).

² La grande variabilité des recettes tient à la fois au nombre de ménages servis (14 à 49) et au tarif appliqué (de 0,30 à 1,50 USD soit 0,4-2% du revenu du ménage moyen mais un pourcentage plus élevé pour les plus pauvres). Les tarifs eux-mêmes sont variables parce qu'ils ont été fixés par chacune des associations selon leur propre choix.

³ Cette estimation de l'excédent n'inclut pas les recettes de la revente d'eau : elles vont au fontainier qui est non salarié, et non à l'association des usagers. Il serait peu logique que ces recettes soient versées à l'association qui paierait alors le fontainier parce que leur montant est inférieur au salaire exigé (environ 790 USD/an). Mais il faut noter que la borne fontaine offre l'avantage de pouvoir laver les toilettes et se laver les mains.

Mise à échelle à Maputo et application ailleurs

Il est important de parvenir à un financement local, même partiel, et à des tarifs de consommation couvrant au moins le fonctionnement et la maintenance pour une mise à l'échelle durable. A Maputo, un tel modèle, indépendant des bailleurs, suivrait ce schéma : 50% des coûts d'investissement couverts par la municipalité et/ou l'Etat, et 50% par un prêt à taux avantageux à la municipalité par un organisme de financement international ou autre.

Sous certaines hypothèses (notamment, chaque infrastructure desservant 130 personnes; 220 000 personnes desservies au mieux par la solution d'assainissement proposée, sur les 1,9 millions d'habitants de Maputo; et en conséquence, un total de 1685 installations à mettre en place), l'adoption à l'échelle municipale exigerait une subvention unique de 7 millions USD et d'un prêt équivalent. Dans ce schéma, nous estimons qu'il faudrait un tarif plus élevé que celui actuellement appliqué (autour

de 3,40 USD par ménage par mois contre les 0,30-1,50 USD actuels) pour couvrir l'O&E, le service de la dette et l'amortissement. On pourrait, en alternative, instaurer une redevance municipale sur les factures d'eau pour couvrir le service de la dette (ou une partie) et l'amortissement. Le tarif mensuel serait de 0,33USD seulement si l'on ne devait couvrir que l'O&E, mais s'élèverait pour moins de 25 ménages usagers par infrastructure. [Calculs indicatifs basés sur les premières données]

WSUP estime que ce schéma d'assainissement commun est largement applicable dans les quartiers pauvres et densément peuplés. Pour une étude de la question des toilettes communes ou publiques (leur pertinence en tant que solution, leur conception, la gestion optimisée et leur financement), vous pouvez télécharger le Dossier Thématique « *When are communal or public toilets an appropriate option?* » à partir du site web de WSUP.

Recherche et rédaction : Francisco Chirruete, Guy Norman et Sam Parker. **Révision :** Ken Caplan, Sue Cavill, Alan Etherington, Alison Parker, Patricia Schelle et Kevin Tayler. **Coordination :** Gemma Bastin. **Conception :** AlexMusson.com. **Traduction :** litera@blueline.mg. **Version 1, février 2011.**